



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un dirigeant de Conforama insulte un Camarade FO durant une réunion du CSEC !

La société Conforama France a lancé depuis plusieurs mois une série d'attaques sans précédent contre les représentants de notre Organisation syndicale FORCE OUVRIERE. Rappelons la tentative de licenciement de notre Camarade Patrick FORGE, lanceur d'alerte, refusée par l'inspection du travail, dont la décision est contestée par Conforama, qui a exercé un recours hiérarchique devant le Ministère du Travail. Rappelons également la récente condamnation de Conforama, consécutive à l'affaire dite « des fiches », pour laquelle la justice a reconnu que l'entreprise avait enregistré et conservé des données sur des salariés syndiqués, essentiellement militants à FORCE OUVRIERE. La fameuse « stratégie des alliés », mise en place par Conforama il y a des années et à laquelle nous imputons ce scandale, n'est peut-être plus d'actualité officiellement, mais elle continue manifestement à s'exercer sous d'autres oripeaux contre FORCE OUVRIERE. Nous savions que la direction de Conforama était prête à tout pour attaquer les élus FORCE OUVRIERE. Malheureusement une nouvelle étape a été franchie le 22 juin 2023 à 17h30 en séance plénière du CSEC. Rappelons les faits...

Notre Camarade Taoufik ADOUNI, délégué syndical FORCE OUVRIERE et élu au CSE de la région PARIS NORD et au CSEC, en fait les frais depuis plusieurs mois. Après qu'il a reçu de nombreux courriers lui demandant de justifier de ses heures de délégation, et malgré ses explications pourtant très claires, il a tout d'abord fait l'objet d'un avertissement qu'il a bien entendu contesté, sans succès. Ne se satisfaisant pas de cette sanction qu'elle juge sans doute trop faible, la direction de Conforama a lancé contre notre Camarade une procédure auprès du Conseil de Prud'hommes de Nanterre, réclamant le remboursement de ses heures de délégation par notre Camarade ! Très atteint par ces attaques, notre Camarade a eu un malaise dans son magasin et bien entendu, la direction de Conforama a contesté son accident du travail. Le tort de Taoufik ? Se battre pour obtenir de sa direction régionale de vraies informations sur le devenir de son magasin de COLOMBES. Ce magasin, dont le bail a été dénoncé depuis de nombreux mois, risque de disparaître et les promesses vagues de la direction ne rassurent pas les salariés. Lors d'une réunion plénière du CSEC, le 22 juin 2023, notre Camarade Taoufik a démenti, une par une, preuves à l'appui, les affirmations du directeur régional, qui avait été convié pour l'occasion. Ainsi par exemple, quand le directeur affirmait que toutes les réponses aux salariés sur le sujet de l'avenir du magasin avaient été fournies par la directrice de celui-ci au Représentant de Proximité, notre Camarade Taoufik a démontré que c'était faux en lisant un PV de cette réunion. L'ensemble des membres du CSEC, toutes organisations syndicales confondues, a alors applaudi notre Camarade pour la pertinence des propos qu'il tenait avec le plus grand calme. Le directeur de région a alors réagi en demandant à notre Camarade s'il se prenait pour « Auguste ou un simple clown » ? Une grande partie des élus s'est levée et a quitté la salle en soutien à notre Camarade, déjà meurtri par les agissements indignes de la direction.

Qu'attend la direction ? Une démission ? Pire, un drame ? La section syndicale FORCE OUVRIERE exige non seulement des excuses publiques, mais aussi l'arrêt de toutes les procédures lancées à l'encontre des élus FO ! Si l'un de nous proférait de tels propos envers un membre de la direction, nul doute qu'il se ferait sévèrement réprimander, voire licencier... Quelle sanction la direction générale compte-elle infliger à celui qui a ainsi maltraité notre Camarade ?

La section fédérale du Commerce et VRP de la FEC-FO et la section FEC-FO de Conforama France ne resteront pas sans réaction devant cette nouvelle attaque envers notre Organisation syndicale.

Paris, le 23 juin 2023.

Contacts :

Jacques MOSSE-BIAGGINI Délégué Syndical Central FEC-FO Conforama France : 06 61 55 31 68

Manuel AIRES, Représentant Syndical FEC-FO auprès du CSEC Conforama France : 06 50 24 64 15

Mouloud HAMMOUR, Secrétaire FO du CSEC Conforama France : 06 23 79 92 25

Gérald GAUTIER, Secrétaire général de la section Commerce de la FEC-FO : 06 60 86 28 29